



Date de dépôt : 30 août 2023

Réponse du Conseil d'Etat **à la question écrite urgente de Philippe de Rougemont : Où en est le traitement des 104 propositions du Forum Citoyen ?**

En date du 23 juin 2023, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Le « Forum Citoyen » propose pour la première fois à Genève une autre forme de participation citoyenne : des habitant-e-s sélectionné-e-s lors d'un tirage au sort sont invité-e-s à délibérer pour produire un avis sur un sujet politique et sociétal.

Les 30 participant-e-s ont été formé-e-s et ont sollicité des expert-e-s, puis ont discuté, échangé jusqu'à l'élaboration de leurs avis finaux qui ont été remis au Conseil d'Etat.

Les trente habitant-e-s sélectionné-e-s en mars 2020 ont répondu à la question suivante : Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique ? Ils y ont travaillé durant quatre week-ends entre mars et mai 2021 et ont rendu 104 propositions. Leur rapport a été remis au Conseil d'Etat.

A ce jour, les départements n'ont pas répondu sur le traitement de ces propositions qui ont été ventilées par départements concernés.

Ces considérations m'amènent à questionner comme suit le Conseil d'Etat et à le remercier par avance de ses réponses :

- **Comment le Conseil d'Etat prévoit-il de traiter ces propositions qu'il a suscitées ?**
- **Quel calendrier de rendu est-il prévu ?**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le rapport du Forum Citoyen a en effet été remis le 28 juin 2021 en mains propres au conseiller d'Etat chargé du département du territoire et le Conseil d'Etat s'est engagé à répondre à chacune des propositions.

Ces 104 mesures ont ainsi fait l'objet d'une analyse par l'administration cantonale puis d'une décision du Conseil d'Etat le 2 février 2022 qui a validé le rapport d'analyse des mesures en distinguant les mesures à initier, celles à renforcer, celles déjà en cours de réalisation comme celles que le canton ne pouvait prendre en compte.

Le 28 mars 2022, une première rencontre publique associant une délégation du Conseil d'Etat et des membres du Forum Citoyen a permis un échange sur les décisions du gouvernement.

Le Conseil d'Etat s'est engagé à organiser une nouvelle rencontre 1 an après afin d'examiner conjointement l'avancée de la mise en œuvre de ces mesures par l'administration cantonale. En raison des élections cantonales, cette rencontre a été repoussée et aura lieu le 10 octobre 2023.

Un processus d'analyse de l'avancée des mesures est actuellement demandé aux différentes administrations concernées, sous la coordination du département du territoire, et ce, en prévision de ladite rencontre.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS